Nations Unies TD/B/C.II/L.5



Distr. limitée 5 mai 2011 Français Original: anglais

Conseil du commerce et du développement Commission de l'investissement, des entreprises et du développement Troisième session Genève, 2-6 mai 2011

Projet de rapport de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement sur sa troisième session

Table des matières

| | | | Page |
|-----|--------------------------|---|------|
| I. | Rés | umé du Président | 2 |
| | | Ouverture de la session | 2 |
| II. | Questions d'organisation | | 5 |
| | A. | Ouverture de la session | 5 |
| | В | Élection du Bureau | 6 |
| | C. | Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux | 6 |

I. Résumé du Président

Ouverture de la session

- 1. Le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi, a fait une déclaration liminaire. Des déclarations ont été également faites par: a) le représentant du Lesotho au nom du Groupe des 77 et de la Chine; b) le représentant de la Thaïlande au nom du Groupe asiatique; c) le représentant du Ghana au nom du Groupe africain; d) le représentant du Népal au nom des pays les moins avancés (PMA); e) le représentant d'El Salvador au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes; f) le représentant du Paraguay au nom des pays en développement sans littoral; et g) le représentant de l'Union européenne. Les représentants des États ci-après ont également fait des déclarations au nom de leur pays: Chine, États-Unis d'Amérique, Honduras, Japon, Pérou et Philippines.
- 2. Dans sa déclaration, le Secrétaire général s'est référé au contexte des deux questions de fond inscrites à l'ordre du jour de la présente session de la Commission les meilleures pratiques pour l'investissement dans les infrastructures et le renforcement des capacités productives par des politiques pour l'entreprenariat, la science et l'innovation. Le Secrétaire général a souligné l'importance des investissements dans les infrastructures, faisant valoir que ces investissements étaient un élément clef des mesures de relance adoptées par divers gouvernements ces dernières années. En ce qui concerne les capacités productives, le Secrétaire général a rappelé à la Commission que la CNUCED considérait depuis longtemps que les capacités productives étaient une composante essentielle des stratégies de développement.
- Le Secrétaire général a évoqué la transformation de l'univers des sociétés transnationales (STN) en mettant en avant quatre éléments clefs. Premièrement, la part des pays en développement et des pays en transition dans les flux mondiaux d'investissement étranger direct (IED) était en augmentation; les pays en développement et les pays en transition avaient représenté en 2010 la moitié des entrées mondiales d'IED et le tiers des sorties mondiales d'IED. Deuxièmement, les STN du secteur privé s'impliquaient aujourd'hui dans des activités économiques traditionnellement considérées comme relevant du secteur public, comme la fourniture de services collectifs et d'infrastructures correspondantes. Leur participation passait souvent par des partenariats public-privé. Ces partenariats étaient aussi de plus en plus utilisés dans les PMA, où ils pouvaient apporter une importante contribution aux stratégies de développement de ce pays. Troisièmement, on voyait apparaître de nouveaux types d'investisseurs transfrontières, comme les fonds spéciaux (fonds souverains et fonds de capital-investissement par exemple), les STN du Sud et les STN d'État. Quatrièmement, les STN avaient de plus en plus systématiquement recours à des opérations sans participation au capital pour organiser les chaînes de valeur mondiales.
- 4. Le Secrétaire général a fait valoir que ces phénomènes nouveaux obligeaient à rechercher des orientations nouvelles pour trouver le juste équilibre entre libéralisation et régulation, en particulier face à des défis mondiaux pour le développement comme les changements climatiques et la hausse des prix des produits de base. Le Secrétaire général a également insisté sur la cohérence nécessaire entre les politiques nationales et internationales ainsi qu'entre la politique d'investissement et les autres politiques publiques. Il a rappelé à cet égard que la CNUCED avait lancé le débat sur les moyens de formuler les accords internationaux en prenant en compte ces problématiques lors du Forum mondial de l'investissement organisé à Xiamen (Chine) en septembre 2010.

- Le Secrétaire général a souligné que l'investissement dans les infrastructures de base 5. était indispensable pour le développement économique. L'IED, en combinaison éventuellement avec des partenariats public-privé, pouvait aider de manière fondamentale à surmonter cet obstacle au développement dans de nombreux pays, comme souligné dans le Rapport sur l'investissement dans le monde 2008. Consciente de l'importance de cette question et du rôle joué à cet égard par les organismes de promotion de l'investissement, la CNUCED avait décidé d'organiser une cérémonie pour remettre son prix pour la promotion de l'investissement à des organismes de promotion de l'investissement qui avaient démontré leur excellence s'agissant de faciliter l'investissement dans les infrastructures. Le Secrétaire général a également déclaré que l'examen de la politique d'investissement (EPI) du Guatemala, auquel il devait être procédé au cours de la session de la Commission, faisait clairement ressortir les possibilités qu'offrait l'IED pour la fourniture d'infrastructures, tout comme le montreraient les rapports présentés par l'Éthiopie et par la République-Unie de Tanzanie sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen de leur politique d'investissement, qui seraient également considérés durant la session. Le Secrétaire général s'est référé aussi aux travaux de la CNUCED dans le cadre de différentes réunions d'experts et en particulier du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR).
- 6. Le Secrétaire général a aussi souligné que les capacités productives étaient un élément clef des stratégies de développement. Se référant aux politiques pour la science et l'innovation, il a mis en relief la nécessité d'examiner comment l'innovation pourrait amener à entreprendre les nouveaux investissements qu'impliqueraient toutes les politiques de développement durable liées, par exemple, à l'environnement, aux changements climatiques et à la biodiversité.
- 7. Les représentants appuyaient sans réserve les deux grands thèmes de fond de la Commission. Pour beaucoup d'entre eux, ces thèmes étaient particulièrement opportuns dans la perspective de l'organisation de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés à Istanbul et de la préparation de la treizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.
- 8. En réponse aux observations du Secrétaire général de la CNUCED sur le rôle de plus en plus grand des STN pour la fourniture de services collectifs, un certain nombre de représentants ont évoqué l'utilisation des partenariats public-privé pour investir dans les infrastructures. Si l'on s'accordait largement sur le rôle potentiel de ces partenariats, certaines délégations estimaient que le succès de ces partenariats passait également par un autre ensemble de trois éléments la volonté politique, la marge d'action et les capacités productives.
- 9. Un certain nombre de représentants se sont référés à l'importance de l'entreprenariat, et en particulier du développement des microentreprises et des PME locales, pour que l'économie du pays d'accueil bénéficie de l'IED. On s'accordait largement à reconnaître qu'en plus du renforcement des capacités d'absorption, un environnement extérieur favorable et des politiques cohérentes aux niveaux national et international étaient importants. Certains représentants ont également préconisé d'élargir le programme Empretec de la CNUCED et l'assistance technique fournie pour les statistiques sur l'IED.
- 10. Toutes les délégations ont salué les activités de recherche et d'analyse, de coopération technique et de formation de consensus menées par la CNUCED dans le domaine de l'investissement et des entreprises. Une délégation en particulier s'est référée au rôle privilégié de la CNUCED s'agissant de l'élaboration des politiques d'investissement, où sa contribution était essentielle. Les deux activités phares dans ce domaine le *Rapport sur l'investissement dans le monde* et le Forum mondial de l'investissement ont été appuyées par plusieurs délégations. Le Forum mondial de

l'investissement tenu à Xiamen (Chine) était même considéré comme ayant donné lieu à l'un des débats de haut niveau les plus intéressants sur les politiques d'investissement en 2010, et la nouvelle structure du Rapport sur l'investissement dans le monde - en particulier la nouvelle section consacrée à l'investissement dans les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement – était saluée. S'agissant du renforcement des capacités, la Commission a noté que les examens de la politique d'investissement étaient un outil important pour partager les meilleures pratiques, et que pour mieux assurer la mise en œuvre des recommandations formulées, des ressources et des efforts accrus devraient être mobilisés. On a particulièrement insisté sur la nécessité d'intensifier les activités dans le domaine des accords internationaux d'investissement, surtout pour la prévention et le règlement des différends entre investisseurs et États. À cet égard, certaines délégations considéraient que ces activités méritaient d'être poursuivies, et appuyées financièrement par les partenaires de développement. L'importante contribution des travaux de l'ISAR ainsi que la nécessité pour la CNUCED de continuer à appuyer les activités dans le secteur de l'assurance ont également été évoquées. Plusieurs délégations ont mis en exergue le rôle clef de la science et de la technologie pour le développement, et ont salué les travaux de fond entrepris par le secrétariat dans ce domaine, en particulier dans le cadre du Rapport sur la technologie et l'innovation.

- 11. Dans le cadre des discussions sur l'importance de l'investissement dans les infrastructures, la Commission a pu bénéficier de la présentation du projet PlanetSolar, ayant pour but d'effectuer le tour du monde avec un bateau mû par l'énergie solaire. Le secrétariat a souligné à ce propos que les nouvelles technologies offraient de plus en plus de possibilités d'investissement non seulement dans les pays développés mais aussi dans les pays en développement. Grâce à la réduction à la fois du coût de certains travaux de recherche-développement et du délai qui s'écoulait entre les recherches et leur application, il devenait rentable d'investir dans des technologies pour les pauvres.
- 12. Répondant à une demande des États membres, le Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises a donné à la Commission des informations sur les tendances récentes de l'IED et sur les faits nouveaux concernant les politiques nationales et internationales pour l'investissement. Il a confirmé que les flux mondiaux d'IED avaient légèrement progressé en 2010, mais qu'ils restaient inférieurs de 25 % à leur niveau d'avant la crise et inférieurs de moitié au pic enregistré en 2007. Bien que les investissements dans les pays en développement et les pays en transition aient crû de 10 %, les pays africains et les PMA avaient connu pendant deux années consécutives un repli des apports d'IED. Il a fait valoir, toutefois, que les apports d'IED dans les pays en développement et les pays en transition représentaient plus de 50 % du total.
- 13. En ce qui concerne l'évolution récente de la politique d'investissement, l'année passée avait été marquée par un renforcement de la réglementation et des restrictions concernant l'IED au niveau national. Au niveau international aussi, les droits des États de réglementer, la responsabilité des entreprises et la politique sociale et environnementale mobilisaient davantage l'attention. Dans le même temps, les accords internationaux d'investissement continuaient à proliférer. Le Directeur a conclu sa déclaration en proposant trois recommandations pour un mécanisme de coordination au niveau mondial des politiques internationales en matière d'investissement qui soit plus robuste et plus efficace: a) faire la synthèse des multiples traités d'investissement afin d'éliminer les doubles emplois et les incohérences et de combler les lacunes; b) améliorer la coordination internationale des mécanismes pour l'élaboration des politiques entre les différents régimes d'investissement ainsi qu'entre le domaine des politiques d'investissement et les autres domaines de politiques publiques, comme le commerce et le financement; et c) coordonner la politique d'investissement et la stratégie de développement en général.

- 14. La plupart des participants estimaient que la science, la technologie et l'innovation (STI) avaient un rôle essentiel à jouer pour apporter des réponses aux problèmes actuels pressants aux niveaux national, régional et mondial. Il s'agissait notamment: a) d'accroître la productivité agricole et de prévenir les crises alimentaires; b) de renforcer les capacités productives et de diversifier les structures de production; et c) de parvenir à la sécurité énergétique, et d'atténuer les effets des changements climatiques et de s'adapter à ces changements. Certaines délégations pensaient également que la STI était importante par rapport à la question de l'investissement étranger direct et de l'inégalité entre les sexes, et le Groupe des pays en développement sans littoral a mis en avant la nécessité de technologies de pointe pour réduire les coûts logistiques élevés des échanges commerciaux.
- 15. Les activités d'analyse et de coopération technique de la CNUCED concernant la STI, en particulier le *Rapport sur la technologie et l'innovation* et les examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation, ont été reconnues et saluées. Il a été demandé à la CNUCED de renforcer ses travaux à cet égard et d'étendre ses examens de la politique de la STI à d'autres pays en développement, en fonction de la demande des pays, les partenaires de développement étant encouragés à fournir de manière durable le soutien financier requis pour ces examens. La préparation de ces examens était considérée comme une activité utile pour appuyer les efforts des pays en développement pour renforcer leurs capacités nationales afin que la STI contribue à leur développement. Plusieurs groupes ont également salué le travail de la CNUCED concernant la science, la technologie et l'innovation, particulièrement les examens de la politique de la STI, et se sont félicités de la publication récente de l'examen de la politique de la STI du Pérou et des examens à venir concernant la République dominicaine et El Salvador.
- 16. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le développement étaient un autre domaine de la STI que la plupart des délégations jugeaient très important. Des délégations ont souligné qu'il fallait tirer parti des opportunités qu'offraient ces technologies et ont fait référence au *Rapport 2010 sur l'économie de l'information*, qui décrivait comment les nouvelles technologies ouvraient de nombreuses opportunités nouvelles d'utilisation des TIC, et en particulier de la téléphonie mobile, pour aider à réduire la pauvreté. Un autre groupe a mentionné également l'excellente collaboration de la CNUCED avec l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) pour l'harmonisation de la cyberlégislation au niveau régional, une question jugée très importante. La plupart des délégations ont encouragé la CNUCED à poursuivre ses travaux sur la contribution des TIC au développement.

II. Questions d'organisation

A. Ouverture de la session

17. La troisième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a été ouverte au Palais des Nations, à Genève, le 2 mai 2011 par M. Maurice Peter Kagimu Kiwanuka (Ouganda), Président de la Commission à sa deuxième session.

GE.11-50773 5

B. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

18. À sa séance plénière d'ouverture, le 2 mai 2011, la Commission a élu le Bureau ciaprès:

Président: M. Kenichi Suganuma (Japon)

Vice-Présidents: M^{me} Rina Soemarno (Indonésie)

M^{me} Luz Caballero de Clulow (Pérou) M^{me} Jolade Orimoloye (Nigéria) M^{me} Heli Niemi (Finlande)

M. Dmitry Lyakishev (Fédération de Russie)

Rapporteur: M. Anas Alami Hamedane (Maroc)

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

- 19. À sa séance plénière d'ouverture, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B/C.II/11. L'ordre du jour se lisait donc comme suit:
 - 1. Élection du Bureau.
 - 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
 - 3. Rapports des réunions d'experts:
 - a) Rapports des réunions d'experts pluriannuelles:
 - Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation sur sa troisième session;
 - Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement sur sa troisième session;
 - iii) Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale sur sa troisième session;
 - b) Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication;
 - c) Réunion d'experts sur la contribution de l'investissement étranger direct au transfert et à la diffusion de la technologie et du savoir-faire pour un développement durable dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés.
 - 4. Promotion de l'investissement pour le développement: meilleures pratiques pour renforcer l'investissement dans les infrastructures de base dans les pays en développement.
 - 5. Renforcement des capacités productives pour le développement, notamment par des politiques d'entreprenariat renforcées et des politiques pour la science et l'innovation améliorées.

- 6. Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers.
- 7. Questions diverses.
- 8. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement.

GE.11-50773 7